

LETTRE DE ROME.

ROME, le 2 Octobre.

Voici bientôt trois semaines que la Session a commencé. Où en sommes-nous ?

Il paraît que nous sommes en retard sur les prévisions. Nous devrions avoir terminé le Schéma 13 et il nous reste encore des chapitres importants.

Les trois étapes des Schémas.

En fait, le travail du Concile, surtout en cette dernière Session, ne se comprend que si l'on se souvient que chaque Schéma franchit trois étapes.

D'abord, une large discussion du texte, nouveau ou renouvelé. Elle aboutit à des dépôts d'amendements oraux et écrits. C'est ainsi que sont étudiés depuis le début de cette Session : le Schéma sur la Liberté Religieuse et le Schéma sur l'Eglise dans le Monde de ce temps, ou Schéma 13.

Vient ensuite la révision du Schéma par la Commission compétente et sa nouvelle présentation. Il est soumis à un vote qui aboutit à la demande de nouvelles corrections (Modi). Les Schémas sur la Révélation et l'Apostolat des Laïcs viennent de franchir cette étape.

Enfin, après une dernière révision en Commission, le texte définitif est voté au Concile. Cette semaine, le Schéma sur la Pastorale des Evêques (principalement la vie des diocèses) a été l'objet de ce vote définitif.

Un aperçu.

En fait, les choses sont moins claires encore. Car ces diverses étapes du travail s'entrecroisent pour nous au cours des Congrégations Générales, nous obligeant à une curieuse gymnastique de l'attention.

Jeudi, par exemple, alternativement, nous avons écouté les orateurs présentant des amendements sur le Chapitre Mariage et Famille du Schéma 13, et nous avons voté cinq fois pour l'adoption définitive du Schéma sur la Pastorale des Evêques (un orateur, un vote). De plus, ce même jour, nous ont été remis un Rapport de présentation du Schéma sur la Vie religieuse et le texte de la Déclaration sur l'Eglise et les religions non chrétiennes.

Une intervention trop retentissante.

L'intervention la plus retentissante de la semaine est celle de Mgr Zoghby, Archevêque Melchite en Egypte. Elle a eu un long écho dans la Presse et il se prolongera dans bien des consciences aussi. Son objet, vous l'avez vu, est le mariage après divorce des conjoints injustement abandonnés. La discipline des Eglises orthodoxes garde cet usage qu'elle appuie sur l'interprétation d'un texte de Saint Matthieu. Cette intervention met en cause l'indissolubilité du Mariage. Elle est contraire aux enseignements de l'Eglise catholique.

Certes, l'appel n'engage que son auteur. Néanmoins, on en parlera beaucoup et il suscitera des espoirs vains. Aussi m'apparaît-il comme *l'événement* qui doit prendre place dans les réflexions des chrétiens, dans les réunions des Mouvements d'Action Catholique, peut-être même, ici ou là, dans la prédication. Mais il doit provoquer aussi chacun à un regard d'amour autour de soi. Il y a des vies douloureuses que nous devons comprendre et aider.

A la Chapelle Pauline.

Au soir de journée lourde du travail ou de l'agitation, il fait bon prolonger la prière. Je me suis rendu hier soir à la Chapelle Pauline, au Vatican, où le Saint-Sacrement est exposé tout le jour. Par la porte de bronze et l'escalier royal, l'entrée est libre. Les suisses contrôlent simplement les allées et venues. Je croise un groupe de jeunes filles italiennes qui redescendent en pliant leur mantille.

La Chapelle est simple, on ne voit pas le décor, un merveilleux silence. Quelques prêtres, quelques religieuses sont en adoration devant le Saint-Sacrement.

Ici, comme plus bas à Saint-Pierre, c'est le Concile. La prière est indispensable. La vôtre autant que la mienne.